

# La démesure des prix des médicaments

Dans son magazine, Public Eye dévoile le dessous des prix démesurés des médicaments, en particulier les traitements anti-cancéreux, fixés par les puissants de l'industrie pharmaceutique. Aujourd'hui, nous devons dénoncer à la fois les conséquences de ces prix faramineux pour les pays du Sud et pour les pays du Nord comme la Suisse. Dans ce dossier, Public Eye pointe du doigt non seulement les brevets qui permettent aux entreprises pharmaceutiques de fixer des prix élevés, mais aussi les autorités suisses. En effet, le Conseil fédéral cautionne les actions de l'industrie pharmaceutique et fait pression sur des pays qui souhaitent mettre en place une licence obligatoire.

La Commission fédérale des médicaments et l'office fédéral de la santé décident seuls des prix sans prendre en considération des critères d'économicité. En 2013, une analyse approfondie de cette procédure a montré qu'elle est insuffisante et surtout très floue. Les deux organismes justifient ces prix par l'investissement dans la recherche et le développement. Cependant, ces données ne sont pas accessibles.

Nous apprenons qu'un traitement anti-cancer revient à CHF 100'000.- par personne et par année, soit l'équivalent du salaire annuel brut médian en Suisse ! Entre 2012 et 2017, une personne atteinte du cancer a dépensé au total CHF 537'357.-. L'industrie pharmaceutique ressasse qu'elle doit investir 2,56 milliards de dollars pour le développement d'une nouvelle molécule. Une étude menée par la *Drug for Neglected Diseases initiative*, une organisation à but non lucratif, estime un coût entre 150 et 200 millions de francs. On constate qu'il y a un gouffre énorme entre ces chiffres.

Afin de conserver sa main mise sur les prix des médicaments, l'industrie pharmaceutique peut compter sur le soutien de la classe politique suisse. Une recherche dirigée par l'association Lobbywatch met en lumière la relation du secteur pharmaceutique avec des député·e·s et des parlementaires. On découvre qu'il y a 6 personnes du Parti Libéral Radical, 5 de l'Union démocratique du centre, 4 du Parti démocrate-chrétien, 3 du Parti socialiste suisse, 1 des Verts et 1 du Parti bourgeois-démocratique.<sup>1</sup> Les groupes pharmaceutiques ne sont pas dans l'obligation de dévoiler les montants investis dans le lobbying ou le sponsoring.

On apprend que le traitement anti-cancéreux devrait atteindre le montant de 150 milliards d'ici 2020. En effet, « (...) *c'est en Afrique, en Asie et en Amérique latine que le cancer tue le plus, avec près de 70 % de l'ensemble des décès au niveau mondial* ». <sup>2</sup> Ainsi, les premières victimes se trouvent principalement dans les pays du Sud.

## À l'échelle mondiale

Public Eye dénonce « *des prix de malades* » au point même que les systèmes de santé publique au niveau mondial ne peuvent plus garantir le remboursement intégral.

En Afrique du Sud, une coalition, composée de patient·e·s, d'activistes et de personnel médical se bat contre un système de santé qui place le profit avant la santé des êtres humains. L'Herceptin de Roche, traitement des cancers du sein de type HER2 positif, est en cause. Public Eye indique que la somme du traitement est de « *CHF 40'000.- par année - soit environ 5 fois le revenu annuel moyen d'un foyer en Afrique du Sud, un pays où 80% de la population ne dispose pas d'assurance médicale* ». <sup>3</sup> En Ecosse, une patiente qui a besoin d'un traitement ne peut pas en bénéficier car « *chaque territoire possède son autonomie en termes de critères de remboursement* ». <sup>4</sup> Face à

<sup>1</sup> <https://lobbywatch.ch/fr/daten/lobbygruppe/1/Pharmaceutique>, consulté le 13.01.2020.

<sup>2</sup> Médicaments : des prix de malades, PUBLIC EYE – LE MAGAZINE, N°12 Juin 2018, p.16.

<sup>3</sup> Idem.

<sup>4</sup> Idem, p.19.

cette situation injuste, l'organisation « *Just Treatment* » composée de patientes demande au gouvernement écossais la mise en place d'une licence obligatoire. En Inde, l'accès à un traitement pour les femmes atteintes du cancer du sein est une mission laborieuse. Des patientes et une organisation militante demandent au gouvernement « *d'autoriser la production en Inde d'un biosimilaire de l'Herceptin de Roche – en d'autres termes, d'envisager une licence obligatoire. Détenant le brevet, « Roche y vendait le produit d'abord 2000 francs, puis environ 1500 francs la dose de 440 mg – soit quelque 35 000 francs pour un traitement annuel – un montant clairement inabordable dans un pays où trois personnes sur quatre ne sont pas assurées, et paient dès lors les médicaments de leur poche. En Inde, où l'on compte environ 100 000 nouveaux cas de cancer du sein par année, le revenu annuel par habitant est estimé à 1500 francs seulement* »<sup>5</sup> En 2013, malgré les pressions exercées par des pays du Nord, l'Inde considère la licence obligatoire pour l'Herceptin. On constate que le problème commun de tous ces pays c'est le prix élevé des soins qui engendre une discrimination.

### **En Suisse aussi, ces prix de malades ont des conséquences**

En Suisse, Public Eye donne l'exemple de patient·e·s affectés par l'hépatite C qui n'ont pas eu accès à certains médicaments à cause de leurs prix. Il révèle que : « *le réflexe des autorités pour faire face à cette hausse des coûts : rationner les médicaments les plus onéreux. C'est ce qui s'est passé entre 2014 et 2017 pour les nouveaux traitements contre l'hépatite C, lorsque l'OFSP a décidé que le traitement ne serait remboursé qu'aux personnes gravement atteintes, les autres devant patienter* ». <sup>6</sup> Ainsi, des malades qui n'avaient pas les moyens financiers sont partis en Inde pour obtenir le traitement à un prix abordable.

À l'heure actuelle, plus de 2 milliards de personnes sur la planète n'ont pas accès aux médicaments dont elles ont besoin. La mise en place d'une licence obligatoire est impérative car elle permet une transparence totale sur les coûts réels investis dans la recherche et le développement, ainsi de diminuer l'impact néfaste des entreprises pharmaceutiques. Grâce à cet outil légal et légitime, chaque citoyen·ne·s doit avoir accès à des génériques moins chers. De même, le Conseil fédéral ne doit plus s'associer aux industries par intérêt économique, mais penser aux vies humaines qui sont en jeu.

Il est important de rappeler que la santé ne sera jamais source de profit : il s'agit d'un droit fondamental. Si le système capitaliste entend se servir de la santé dans un but de profit, alors il y aura forcément des perdants dans les personnes qui nécessitent des soins : et c'est inacceptable !

---

<sup>5</sup> Médicaments : des prix de malades, PUBLIC EYE – LE MAGAZINE, N°12 Juin 2018, p.20.

<sup>6</sup> Idem, p.21.